

OBJECTIFS DU MODULE

À l'issue de la formation les stagiaires seront capables de :

- Établir le bulletin de salaire en cas d'arrêt de travail.
- Maîtriser les obligations administratives liées à l'absence du salarié

PUBLIC CONCERNÉ : tout public

PRÉREQUIS : connaissance des fondamentaux de la paie

Effectif Maximum : 6

MODALITÉS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Moyens techniques

Salle équipée d'un tableau blanc et d'un vidéo projecteur

Méthode et outils pédagogiques

Alternance d'apports (outils, méthodes, comportements), d'analyses et de débats. Une pédagogie dynamique, riche en implication pour les participants qui trouveront des ressources pour mieux faire face au quotidien. 60% du temps est consacré à des cas pratiques et à des échanges.

Notre approche de la formation vise des objectifs simples :

- Le pragmatisme, en utilisant des cas concrets de situations professionnelles
- L'efficacité, en permettant une mise en pratique immédiate des techniques
- La satisfaction de nos stagiaires

Nos formations ont lieu dans le contexte « métier » du client et s'appuient sur des situations issues de son activité. Les mises en situation filmées (après accord) et/ou jeux de rôle, permettent une analyse des pratiques, des propositions d'attitudes à adopter et des techniques à mettre en œuvre. Chaque stagiaire participe activement, et s'engage sur un plan d'actions.

Document remis : support de formation

SUIVI ET ÉVALUATION

Modalité de suivi

Une feuille d'émargement signée par le(s) stagiaire(s) et le formateur, par demi-journée de formation, permettra de justifier de la réalisation de la prestation

Modalité d'évaluation : évaluation formative pour s'assurer de l'acquisition des compétences tout au long de la formation

Suivi administratif

- Document d'évaluation de satisfaction
- Attestation de fin de formation
- Certificat de réalisation

MODALITÉS DE DEROULEMENT

Durée : 1 jour (7 heures)

Délai d'accès : 1 mois

Lieu : site de l'entreprise

CONTENU DÉTAILLÉ ET SÉQUENCE DE L'ACTION

LE CALCUL DE L'ABSENCE

- Rappel du principe légal
- Les différentes méthodes de calcul de l'absence
- La méthode privilégiée par la Cour de Cassation

LES FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

- L'attestation de salaire : maladie, accident du travail et maternité/paternité
- L'attestation de salaire en cas de longue maladie
- La déclaration d'accident du travail
- La feuille de soins
- La visite médicale de reprise

LA MALADIE

- Ouverture des droits à la sécurité sociale
- Calcul des indemnités journalières de la sécurité sociale
- Calcul des IJSS planchers et plafonds
- Complément de salaire légal
- Maintien du brut et du net

LES CONGÉS MATERNITÉ ET PATERNITÉ

- Ouverture des droits à la sécurité sociale
- Durée de l'indemnisation
- Calcul des indemnités journalières de la sécurité sociale
- Calcul des IJSS planchers et plafonds
- Complément de salaire légal

L'ACCIDENT DE TRAVAIL ET DE TRAJET

- Ouverture des droits à la sécurité sociale
- Calcul des indemnités journalières de la sécurité sociale
- Calcul des IJSS planchers et plafonds
- Complément de salaire légal : différence entre accident de travail et de trajet

CAS PARTICULIERS

- Le temps partiel thérapeutique
- La longue maladie
- L'inaptitude suite à maladie ou accident